

AVIS AUX MEMBRES

No. 2019 – 092

le 4 septembre 2019

Mise à jour du multiplicateur de tampon de marge pour opération sur titre à revenu fixe

La CDCC surveille mensuellement son multiplicateur de tampon de marge initiale de base pour les opérations sur titre à revenu fixe. La CDCC change le niveau du multiplicateur de tampon de marge s'il est jugé comme étant stable pendant au moins trois (3) mois consécutifs.

Suite à cet examen, à compter du jeudi le 5 septembre 2019, la CDCC a décidé de mettre à jour le multiplicateur de tampon de marge **de 1 à 1,25** pour tous les groupes relatifs à la valeur à risque.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le service de la gestion des risques au (514) 871-3505.

Jay Rajarathinam
Président et chef de la compensation
CDCC